OP ! Origine Pessac

Le magazine municipal de **PESSAC**

Juillet-Août 2025 - **n° 49**

Plus qu'une Ville, *C'est Pessac !*



Inauguration le 29 août

SOMMAIRE

p.4
Retour en images
Bloc-notes

p.6
Toute une vi(ll)e
dans mon quartier

p.10
Travaux

p.26
L'agenda

p.30
Expression politique

p.31
C'est nouveau



p.9
Secteurs
Une ferme urbaine à Pessac



p.12
Actualités
Des animations tout l'été



p.19
Portrait
Sabine Hénom

DOSSIER

Piscine Cazalet : bientôt le grand bain !

p.14/18



ZOOM

Notre action pour la planète



7 000

C'est le nombre de m² qui ont été déminéralisés à Pessac depuis 2020.
790 arbres de 60 espèces différentes et 7774 arbustes ont été plantés entre 2020 et 2024

ÉDITO DE FRANCK RAYNAL



Votre magazine OP ! rend compte de la vie de Pessac et de tous ses changements en donnant la parole aux acteurs qui font vivre votre ville… Je me serais normalement étendu, dans cet édito, sur les sujets réjouissants que je vous invite d'ailleurs à lire : l'ouverture prochaine de la piscine Cazalet, la pose de la première pierre du futur Pavillon des arts et de la musique, ou bien la récente inauguration du parc du Serpent.

Hélas, je dois aussi rendre compte des menaces qui pèsent sur la qualité de vie des Pessacais, à savoir l'annonce par le ministre des Transports, le 13 juin dernier, du maintien de la piste secondaire de l'aéroport.

Une mauvaise décision fondée sur de mauvais arguments, qu'il serait trop long, ici, de détailler, mais que deux éléments suffisent à réfuter de manière édifiante : la direction de l'aéroport elle-même est opposée de longue date au maintien de cette piste vétuste à l'utilité douteuse, surtout au regard des coûts de réfection et d'entretien. Et les nuisances qu'elle induira impacteront 60 000 personnes supplémentaires, à Pessac, Martignas-sur-Jalle et Talence, contre 3 000 de plus dans le cas de sa suppression, pour les riverains dans l'axe de la piste principale.

Ces derniers se sont installés en connaissance de cause, au contraire des habitants de Pessac, notamment les propriétaires dont le maintien de la piste secondaire, s'il est entériné, provoquera de facto la dépréciation de leur maison, souvent l'investissement de toute une vie.

À ces Pessacais, et à tous ceux qui se soucient de la qualité de vie, de l'environnement et s'inquiètent de l'essor incontrôlé des vols low cost, je leur dis :

nous ne baisserons pas les bras !

Tout d'abord, cette décision, qui prendra peut-être la forme d'un ou plusieurs actes officiels, pourra faire l'objet d'un recours devant la juridiction administrative porté en commun par notre ville, avec celle de Talence et de Martignas-sur-Jalle. En outre, une partie de notre commune, si le maintien est confirmé, devra intégrer le plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE), impliquant désormais la mention de nuisances sonores dans les actes de vente des biens immobiliers. Un changement lourd de conséquences sur le prix des biens et qui aurait dû faire l'objet d'une enquête publique ou d'une consultation de la population. Une faute, selon moi, qui pourra là encore ouvrir la voie à un recours indemnitaire contre l'État. Surtout, restons unis dans ce combat, élus comme riverains, de Pessac, Talence, et Martignas-sur-Jalle.

Votre Maire,



En images



Le 22 mai dernier a été posée la **première pierre du futur Pavillon des arts et de la musique** qui accueillera l'école de musique de Pessac, les arts au mur artothèque et le service municipal de musique amplifiée PAMA. Ouverture prévue en septembre 2026 !



Dans le cadre de la semaine de lutte contre l'isolement des aînés, le CCAS et la direction de la culture ont organisé le 10 juin dernier un **pique-nique intergénérationnel** réunissant des publics seniors et des enfants des écoles pessacaises. Plusieurs activités ont été proposées autour de la thématique de l'arbre au fil des saisons.





Samedi 14 juin a eu lieu l'**inauguration du parc du Serpent**. Ce dernier comprend deux aménagements paysagers : une coulée verte de 300 m entre la coulée verte de Sardine, le stade Bougnard et l'avenue de Saige, et une trame bleue de 300 m le long du ruisseau du Serpent, entre la rue Paul Eluard et l'angle sud-est du stade. Ce parc compte 420 arbres, dont 190 nouveaux, et 11 000 plants arbustifs.

Manifestation à l'initiative du collectif **« Stop à la piste secondaire »** à l'occasion du dernier conseil métropolitain, le 6 juin dernier, pour réaffirmer publiquement sa position et demander audience à la présidente de la Métropole, Christine Bost.



Malgré la chaleur, vous êtes venus nombreux à l'**inauguration des places végétalisées du centre-ville** jeudi 19 juin. Maquillage pour les enfants, parcours ludique autour des arbres plantés, animations musicales, présentation des fouilles archéologiques, discours du maire et des acteurs de la végétalisation ont émaillé cette fin d'après-midi conviviale et festive.

Du 10 au 12 juin, la Ville a eu l'honneur d'accueillir la **Fondation Lilian Thuram pour l'éducation contre le racisme**, invitée par la chaire "Inclusivité et Santé" de l'Université de Bordeaux. L'occasion de mobiliser et de mettre en lumière le réseau Pessac S'Engage, qui fête ses dix ans cette année. Ainsi, des rencontres et échanges ont eu lieu avec les scolaires autour d'un même objectif : lutter contre les discriminations et construire une société plus inclusive.



Bloc-notes

Les pass'seniors et pass'jeunes sont en vente !

Réservés aux personnes de 60 ans et plus et aux 6-25 ans résidant à Pessac, les pass'seniors et pass'jeunes permettent de bénéficier de dizaines d'avantages et d'offres culturelles, sportives et de loisirs, pour un coût modique (5 €). Le pass'senior est à retirer à la Maison des seniors, le pass' jeune à Culture Pessac à l'Hôtel de Ville, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, à raison d'un pass par personne et par an.

Fermetures estivales

La Villa Clément V fermera ses portes au public du samedi 2 au dimanche 17 août. La Plateforme des Services au public, maison du droit et de la médiation, sera quant à elle fermée du 4 au 15 août.

Prévention canicule et risques exceptionnels

En cas d'épisode caniculaire, de tempête engendrant des coupures d'électricité, de pic de pollution ou de crise sanitaire, le CCAS contacte par téléphone les 800 Pessacais de plus de 65 ans et/ou adultes isolés en situation de handicap inscrits sur le registre tenu par la Ville, afin de s'assurer de leur bien-être et leur prodiguer quelques conseils. En cas d'épisode caniculaire, outre les bons gestes à adopter, la résidence autonomie Les Tulipes et la Maison des seniors disposent toutes deux d'une salle climatisée. Plus d'infos : pessac.fr

Signalez votre absence pour partir tranquille

Afin de mieux vous protéger des cambriolages lors de vos absences ponctuelles (vacances, hospitalisation, etc.), la Police municipale et la Police nationale vous invitent à signaler votre départ dans le cadre du dispositif « Tranquillité Absence ». Ce dernier vous garantit un passage régulier des agents de police à votre domicile à des heures aléatoires, afin de vérifier que tout est normal. Plus d'informations sur pessac.fr, rubrique « police municipale » ou au 05 57 02 20 20.

La Mairie de Pessac agit pour l'environnement en utilisant du papier recyclé pour son journal municipal.

MAIRIE DE PESSAC : Place de la Ve République - BP 40096 - 33604 Pessac cedex
Tél. standard : 05 57 93 63 63 - Fax : 05 57 93 63 35
E-mail : redaction.op@mairie-pessac.fr - Site Internet : pessac.fr
Les services de l'Hôtel de Ville sont ouverts le lundi de 13h30 à 19h, du mardi au vendredi de 8h30 à 17h et le samedi de 9h à 12h (de 9h à 11h : uniquement les dépôts de dossier carte d'identité ou passeport, sur rendez-vous. De 11h à 12h : uniquement les remises de passeports et cartes d'identité).

Directeur de la publication : Franck Raynal // Rédactrice en chef : Véronique Bolot / Hôtel de Ville - Place de la Ve République - BP 40096 - 33604 Pessac - Tél. 05 57 93 63 60 // Rédaction : Claire Bouc / Florian Corral // Nathalie Neveu Maquette : Epiceum // Mise en page : Allan Cloarec, direction de la communication // Photos : Ville de Pessac / Clément Philippon / Frédéric Delouvée / Frédéric Encuentra / Dominique Le Lann / Stéphane Monserant /Jubu photographie / DR / iStock / Adobe Stock / Freepik / Gettyimages / Bordeaux Métropole // Licence Ville de Pessac : 1-1107543, 1-1107544, 1-1107545, 2-1107542, 3-1107541 // Dépôt légal : Juillet 2025 // Impression : Groupe Imprim // Distribution : Flying For You
Prochaine parution : Septembre 2025



Secteur 1

Verthamon Haut-Brion, Les Échoppes-Le Vallon, Casino, Bourg, Noès et Le Monteil



Avenue Jean Jaurès : une continuité cyclable entre les deux ponts de chemin de fer

L'avenue Jean Jaurès fait l'objet de travaux depuis le feu de l'hypermarché Leclerc jusqu'au niveau de la boulangerie près du pont Eiffel. Une piste cyclable sur le carrefour et une bande cyclable sur la section courante vont être créées dans les deux sens.

L'objectif de ces travaux est de résorber la discontinuité cyclable, de mettre en sécurité les piétons et de recomposer un espace public neuf et sécurisé tout en permettant le passage du trafic routier (desserte de la zone hypermarché et desserte bus dans les deux sens). Les travaux ont débuté mi-mai avec les rénovations de l'éclairage public (passage aux leds en conformité avec le schéma directeur d'aménagement nocturne) et des feux tricolores. À partir du 7 juillet débuteront les travaux de voirie et d'assainissement pluvial, qui courront jusqu'à fin décembre 2025.

Mise à sens unique d'un tronçon de l'avenue du Dr Nancel Pénard

Afin de dégager l'avenue Jean Jaurès pendant les travaux, le tronçon de l'avenue du Dr Nancel Pénard situé entre le carrefour et la placette du Vallon (au niveau de la boulangerie) est mis à sens unique sortant, du Leclerc vers le marchand de cycles. Le reste de l'avenue Nancel Pénard demeure à double sens. Ainsi, la double voie de circulation peut être maintenue sur l'avenue Jean Jaurès, où les équipes travaillent en demi-chaussée avec un système d'alternat par feux. Quelques travaux de nuit en rue barrée vont être effectués très ponctuellement (les riverains seront prévenus en amont).

INFO TRAVAUX

Avenue Louis Laugaa : où en sommes-nous ?

Les travaux de voirie entre les rues Nelson Mandela et de Châteaubriand sont terminés. À compter du 7 juillet vont débuter ceux programmés entre le carrefour Mandela et le lycée Sans Frontière. Jusqu'au 31 août, la circulation est strictement interdite. Les véhicules sont déviés en amont par la rue Gambetta. L'accès à la gare et au parking de l'esplanade Charles de Gaulle est maintenu. Les véhicules peuvent sortir de l'esplanade Charles de Gaulle par la rue des Poilus et rattraper l'avenue Jean Jaurès par la contre-allée devant le cinéma, exceptionnellement réouverte à la circulation. Le sens de circulation du tronçon de la rue des Poilus passant devant l'église est inversé (de la Caisse d'épargne vers le cinéma). Les marchés des mardis et samedis matin sont maintenus sur la place de la Ve République.



Fermeture de la mairie de quartier du lundi 21 juillet au vendredi 22 août inclus

Votre Maire de proximité

Sabine Jacob Neuville / 07 64 43 79 82
sabine.jacobneuville@mairie-pessac.fr

MAIRIE DE QUARTIERS

11, rue Claude Debussy / 05 56 15 54 09

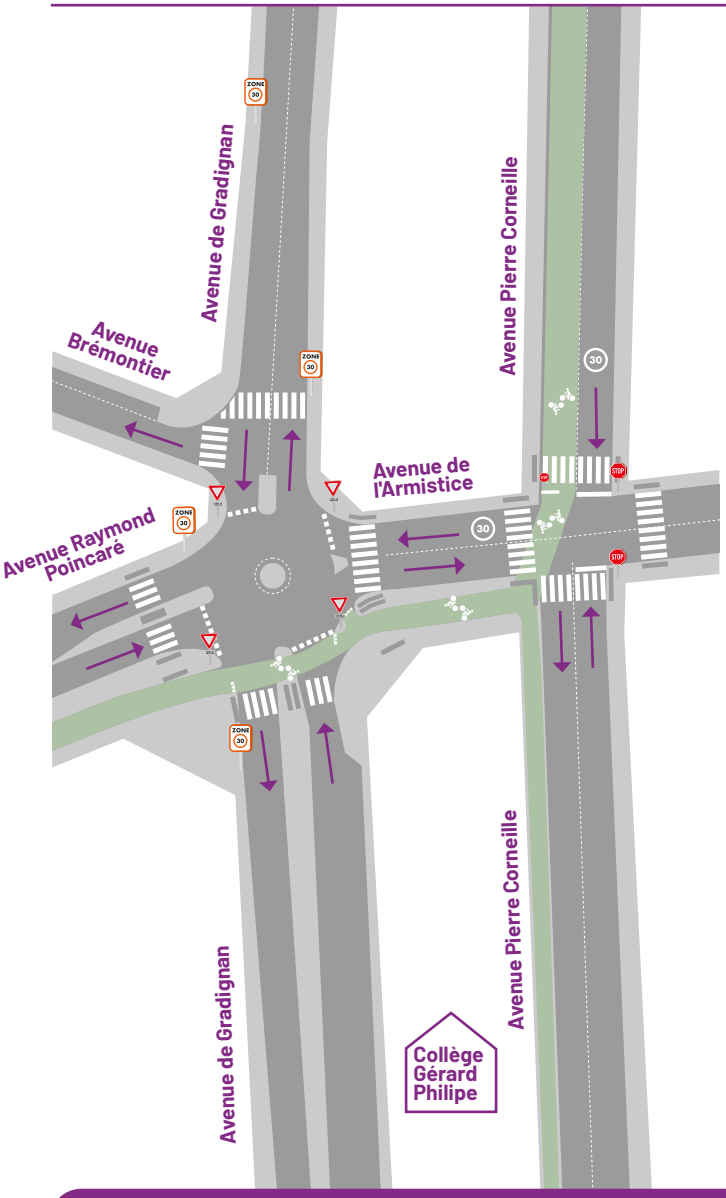
AGENCE POSTALE ET BANQUE POSTALE

Lundi de 8h à 12h45 puis de 13h30 à 17h
Mardi de 13h30 à 17h / **Mercredi** de 8h à 12h45
Jeudi de 13h30 à 17h / **Vendredi** de 8h à 12h30



Secteur 2

Brivazac-Candau, La Paillère-Compostelle, Chiquet-Fontaudin, Sardine, Camponac, Ladonne Pontet et Saige



Aménagements en cours sur les avenues Pierre Corneille et de Gradignan

Une seconde réunion publique a eu lieu lundi 2 juin afin de présenter les aménagements destinés à apaiser la circulation générale. Les cyclistes auront aussi une voie parfaitement sécurisée à leur disposition, notamment pour desservir le collège Gérard Philipe.

Proposés en mars dernier lors de la présentation des résultats des études vibratoires, les aménagements de l'avenue Pierre Corneille ont été confortés lors de la réunion du 2 juin. Ils ont démarré le 9 juin par la mise en accessibilité des passages piétons (abaissement des trottoirs pour les personnes à mobilité réduite) et par la sécurisation piétonne des accès et des intersections. Ils seront suivis par le déploiement des aménagements signalétiques prévus sur l'avenue, consistant en la création d'un itinéraire cyclable bidirectionnel de 3 m de large (préfigurant l'arrivée du réseau express vélo RèVe 14 intra rocade) et la mise à sens unique de l'avenue Pierre Corneille, entre les avenues Marc Desbats et de l'Armistice. Les travaux courront jusqu'à la fin du mois de juillet.

Un nouveau giratoire

Débuteront ensuite les travaux destinés à casser l'élan de vitesse sur l'avenue de Gradignan. Un carrefour giratoire va être créé au niveau de l'intersection avec les avenues de l'Armistice et Raymond Poincaré. Des bandes d'alerte seront apposées au sol. Une caméra sera installée afin d'observer le comportement des usagers et de réaliser un suivi de l'aménagement.



Les vendredis de La belle saison

La Guinguette La belle saison revient à Saige (68, rue de l'Horloge) les vendredis 11, 18 et 25 juillet et les vendredis 1er, 22 et 29 août, de 19h à 22h.

Plus d'infos | ESAAC - 05 56 45 57 50 guinguette@esaac.fr





Fermeture de la mairie de quartier du lundi 21 juillet au vendredi 22 août inclus

Votre Maire de proximité

Fatima Bizine / 07 64 43 80 96
fatima.bizine@mairie-pessac.fr

MAIRIE DE QUARTIERS
4, allée des Tulipes / 05 56 51 11 37

@CCUEIL FAMILLE

Lundi, mercredi de 13h30 à 17h / **Mardi** de 8h à 12h45
Jeudi de 8h à 12h45 puis de 13h30 à 17h
Vendredi de 8h à 12h30



Secteur 3

3M-Bourgailh, Arago-La Châtaigneraie,
France Alouette, Haut Lévêque, Bersol et Sauvage



L'Association familiale de Pessac a 80 ans !

Depuis sa création en juin 1945, l'Association familiale de Pessac n'a cessé de tisser des liens avec les familles pessacaises.

Les Associations familiales voient le jour après la Seconde Guerre mondiale, dans une France en pleine reconstruction, pour venir en aide aux familles. À Pessac, ses actions sont concrètes : des bénévoles transportent, dans de petites remorques, des machines à laver, tondeuses, machines à tricoter, et même des motoculteurs, pour les louer à prix modique. Dans les années 50, une garderie accueille une centaine d'enfants le jeudi, afin de permettre aux mamans de travailler, et trois couturières bénévoles offrent leur savoir-faire pour s'initier à la couture. La CAF envoie des nutritionnistes pour donner des cours de cuisine et, avec l'aide du CCAS, l'association distribue des denrées alimentaires aux plus démunis.

L'évolution des activités

Au fil des décennies, l'association se renouvelle. Dans les années 60, elle propose des cours de gymnastique, puis des ateliers d'émaux et d'encadrement. Avec la construction de la piscine Caneton, l'aquagym voit le jour. Des animations sont organisées en fin d'année : arbres de Noël avec spectacle, goûter et distribution de jouets pour les enfants, escapades culturelles pour les adultes. Dans les années 90, l'association innove encore avec des cours d'anglais, des activités libres favorisant l'amitié et le jeu, et l'introduction de l'informatique.

Des événements fédérateurs

Aujourd'hui, l'Association familiale de Pessac rassemble 142 familles et organise des activités sportives (aquagym et gymnastique) et culturelles. Une trentaine de bénévoles actifs assurent l'organisation d'événements fédérateurs tels que des bourses aux vêtements et aux jouets, des bric-à-brac et une super braderie. « *Nous étudions de nouvelles manières de fonctionner comme la mutualisation des bénévoles et du matériel avec d'autres associations* » indique Estelle Padiou, présidente de l'association

Plus d'infos | 07 81 02 41 18 - afo33600@gmail.com - Page Instagram
Inscriptions les jeudis 4 et 11 septembre de 14h30 à 16h30 au 18, allée des Ailes françaises.
Bourse aux vêtements d'hiver du 20 au 24 octobre à la salle Bellegrave.

INFO TRAVAUX

Afin de retirer les barrières anti-stationnement le long du commissariat de police, des travaux de déminéralisation ont été effectués sur 30 mètres linéaires rue de France. Des végétaux de strate basse et moyenne ont été plantés sur près de 40 m².

Fermeture de la mairie de quartier du lundi 21 juillet au vendredi 22 août inclus



Votre Maire de proximité

Dominique Moussours-Eyrolles / 07 64 43 80 98
d.moussourseyrolles@mairie-pessac.fr

MAIRIE DE QUARTIERS

Château de Cazalet, avenue de Beutre / 05 57 93 63 75

Lundi, mercredi de 13h30 à 17h
Mardi de 8h à 12h45 puis de 13h30 à 17h
Jeudi de 8h à 12h45 / **Vendredi** de 8h à 12h30



Secteur 4

Cap de Bos, Magonty et Toctoucau



Une ferme pédagogique urbaine prend racine à Pessac

Des terrains ont été récemment mis à disposition de l'Association conservatoire pédagogie insertion (ACPI).

Environ 2 000 variétés de tomates, 180 de poivrons, 70 d'aubergines, 50 de basilics… ce n'est pas la recette d'une ratatouille géante, mais bien la liste non-exhaustive des plants dépotés et mis en terre sur deux terrains municipaux, situés à proximité du bois des sources du Peugue et de la route d'Arcachon. Avec un petit motoculteur et beaucoup d'huile de coude, Philippe Lachamp s'est hâté de planter les fruits, les légumes et les plantes aromatiques avant que la saison ne soit trop avancée.

Une exploitation durable

En effet, tout s'est accéléré pour le président de l'ACPI après la mise à disposition par la Ville, lors du Conseil municipal du 6 mai dernier, de deux parcelles. « *C'est un terrain extraordinaire, mais il y a du boulot, la terre n'a pas été travaillée depuis 15 ans* » explique celui qui est aussi enseignant en établissement régional d'enseignement adapté (EREA). L'association, qui cherchait depuis longtemps un terrain pour regrouper ses plantations et activités, a répondu à un appel à manifestation d'intérêt (AMI) lancé par la Ville de Pessac en 2024, précisant notamment le caractère respectueux de l'environnement et durable de l'exploitation.

Des partenariats avec des écoles de Pessac

ACPI a pour vocation principale la conservation de milliers de graines, de plants et de semences. Un « capital », qui permet ensuite de fournir des jardiniers professionnels ou associatifs ou d'autres collectifs de conservation, généralement lors d'échanges de bons procédés. Une activité qui sert les deux autres vocations de l'association : la pédagogie auprès des scolaires et l'insertion auprès de jeunes en situation de handicap léger. En effet, pour chacune des variétés, il faut étiqueter trois pieds, récolter les fruits et conditionner les graines, des tâches transposables dans beaucoup de métiers. Côté pédagogie, les enseignants et les élèves de la commune pourront désormais venir pour voir, toucher, « *et aussi goûter* » précise Philippe Lachamp. D'autres partenariats avec Pessac sont en germe, et Laurent Desplat, conseiller municipal délégué aux parcs, espaces verts et forestiers, se réjouit de cette nouvelle opportunité de donner « *l'envie de mettre les mains dans la terre et de cultiver son propre potager* ».

INFO TRAVAUX

Des travaux de renouvellement de l'assainissement, entraînant de possibles perturbations de la circulation, ont démarré début juin allées des Cormorans, des Flamants et des Roitelets, rues des Ibis et des Pinsons, avenues de l'Ile-de-France et de Bretagne. Ils courront jusqu'au 8 août. Les riverains sont informés au fur et à mesure de l'avancée des travaux.

Fermeture de la mairie de quartier du lundi 21 juillet au vendredi 22 août inclus



Votre Maire de proximité

Annie Ladiray / 07 64 43 79 94
annie.ladiray@mairie-pessac.fr

MAIRIES DE QUARTIERS

• 3, place Saint Vincent de Paul / 05 56 68 02 46
Du lundi au vendredi de 14h à 17h

AGENCE POSTALE

• 1, ter rue de Romainville / 05 56 36 70 34
Lundi de 8h à 12h45 / **Mardi, jeudi** de 13h30 à 17h
Mercredi de 8h à 12h45 puis de 13h30 à 17h / **Vendredi** de 8h à 12h30

TRAVAUX

Travaux de renforcement de
la salle Bellegrave

De début juillet à fin septembre, la salle Bellegrave va faire l'objet de travaux en vue de consolider sa structure : ses poteaux de soutien vont être renforcés et des structures métalliques seront ajoutées à sa charpente. Ses installations scéniques vont en outre bénéficier de l'installation d'un pont sono-lumineux mobile. L'étanchéité de l'arrière-scène et de la façade qui donne sur la cour va être refaite. Pendant toute la durée des travaux, les équipes de Pessac Animation sont accueillies à la Villa Clément V.

Budget : 600 000 € TTC



Une maison municipale flambant neuve dans les
quartiers du Monteil

Après onze mois de travaux, la maison municipale des quartiers du Monteil a été livrée en janvier et inaugurée le 10 mai dernier. Elle comprend désormais deux salles indépendantes l'une de l'autre, mises à la disposition des associations. L'ancienne salle de 64 m^2 a été refaite à neuf avec la mise aux normes d'accessibilité PMR et l'installation d'une pompe à chaleur pour remplacer la chaudière à gaz. Une salle de 100 m^2, baptisée salle Frugès et disposant de miroirs, a par ailleurs été construite, accolée à la première. Toutes deux sont équipées de Wifi, de défibrillateurs, d'écrans et de vidéoprojecteurs. Un bardage en bois et en béton ciré assure l'isolation du bâtiment par l'extérieur. À noter : cette maison étant située dans le périmètre de la cité Frugès-Le Corbusier, les travaux ont été approuvés par les architectes des bâtiments de France.

Budget : 740 000 € TTC

Plus d'infos | Pour toute demande de réservation, contactez le 05 57 93 65 24





La Maison du citoyen bientôt dévoilée

Le ravalement de la façade et la rénovation de la toiture sont terminés. À l'intérieur de l'Hôtel de Ville, les nouveaux espaces de travail ont été livrés. L'aménagement du sas d'entrée, de la zone d'accueil et de la rampe extérieure sera réalisé au cours de l'été, en fonction des conditions météorologiques.

Budget : 450 000 € TTC

Fin des travaux à l'école

Georges Leygues

La livraison de l'école Georges Leygues le 9 juin et son inauguration le 3 juillet ont mis fin à deux années de travaux en site occupé.

Parmi les innovations de ce vaste chantier de rénovation et de modernisation de cette école datant des années 70, citons l'installation de murs en paille, de panneaux photovoltaïques, d'un système de chauffage en partie en géothermie, de traitements acoustiques dans les salles de restauration, etc. L'école a été agrandie (passage de 11 à 14 classes en élémentaire et de 4 à 5 classes en maternelle), l'accueil de loisirs a été reconfiguré dans les locaux neufs et une salle polyvalente ouverte sur le quartier. Afin de faciliter le travail en demi-groupes, des ateliers ont été installés entre les classes en élémentaire. Pour favoriser l'école du dehors, des aménagements extérieurs ont été réalisés : installation de gradins dans la cour et de bancs dans le bois attenant. Pendant toute la durée des travaux, une cité de chantier installée sur place a permis de présenter le projet aux élèves, de leur parler du métier d'architecte, etc.

Budget : 17,5 millions d'euros TTC



Rue de Romainville :

fin de chantier prévue courant septembre

Débutés en octobre dernier, les travaux de requalification générale de la rue de Romainville visent à modérer la vitesse, sécuriser les mobilités douces, dissuader la circulation de transit et à paysager cette rue longue de près d'un kilomètre, très empruntée par les automobilistes. Ils prévoient l'aménagement d'une piste cyclable, l'enherbement des trottoirs, l'installation de six écluses ajustées aux différents gabarits des véhicules des riverains, d'un plateau surélevé pour modérer la vitesse et d'un giratoire au croisement des rues de Romainville, de la Princesse et de l'allée Salvador Allende pour marquer l'entrée/sortie de l'agglomération. Le terminus de la ligne 24, déplacé place de l'Europe, et le double sens de circulation seront rétablis à l'issue du chantier, prévu courant septembre. En attendant, une attention particulière est portée à l'accessibilité des riverains à leurs parcelles. Pour rappel, les écluses fonctionnent au passage à la politesse, la piste cyclable est obligatoire pour les cyclistes et il est strictement interdit d'y stationner, tout comme sur les trottoirs !

Budget : 3,5 M € TTC

Les Jeudis FESTIFS sont de retour !

Cette année encore, le parc Razon vous accueille tous les jeudis soir, du 3 juillet au 4 septembre, sur sa piste de danse.

Dédiés à la découverte et à la pratique des danses de couple, de salon et de bal traditionnel, les Jeudis festifs sont proposés par la Ville et animés par quatre associations de danse pessacaises : Passion Danse, Trad'Éridéra, Jet 7 Swing et Tap Swing by ASPTT. Au cours de stages d'initiation et de pratique libre, venez découvrir les lindy hop, solo swing, rock, balboa, cha-cha-cha, blues, west coast swing, bachata… profiter de bal trad et d'une soirée disco animée par un DJ !

Plus d'infos | 05 57 93 65 26 - programme complet et horaires sur pessac.fr
Annulation en cas de pluie, d'orage et/ou de canicule.

Rendez-vous le 13 juillet pour la Fête nationale !

Les festivités du 14 juillet auront lieu dimanche 13 juillet à partir de 18h aux parcs Razon et Pompidou.

Le parc Razon ouvrira ses portes à 18h (entrée avenue Pierre Wiehn et boulevard Saint-Martin) avec des animations musicales proposées en alternance tout au long de la soirée. Au programme : DJ set Ngok, Amandine, une artiste de pop française accompagnée par PAMA et les Moovers, qui reprendront des variétés françaises et anglophones. À 23h, un spectacle pyrotechnique son et lumière d'une quinzaine de minutes sera tiré du parc Pompidou situé juste en face. Le bal dansant reprendra ensuite jusqu'à minuit et demi. Tout au long de la soirée, des assiettes gourmandes pourront être composées sur les différents stands des producteurs et artisans régionaux : canard, cochon à la broche, poulet, cuisines asiatique et africaine, plats végétariens, huîtres, fromages, glaces, fraises, crêpes et gaufres. Il sera aussi possible de s'installer avec son propre pique-nique sur l'une des 170 tables dressées pour l'occasion.

Plus d'infos | 05 57 93 65 53 - evenementiel@mairie-pessac.fr
L'avenue Pierre Wiehn sera coupée dans les deux sens.
Dans le cadre du plan Vigipirate, un contrôle visuel des sacs sera effectué. Pour rappel, il est interdit de fumer dans les parcs, les boissons alcoolisées de plus de 18° et les chiens, même tenus en laisse, sont interdits sur le site.

Un été à Pessac



Comme chaque année, Pessac Animation, structure jeunesse de la Ville, propose, en partenariat avec des associations pessacaises, un programme d'animations pour petits et grands.

Du lundi au vendredi, du 7 juillet au 1er août, le parc Cazalet va être le théâtre d'activités ludiques et conviviales, gratuites et ouvertes à tous, avec un programme différent chaque semaine : équitation, skimboard, basket, baby gym (sur inscription), tournois en tous genres (pétanque, football, molkky, dodgeball…), ateliers manuels et créatifs (bijoux, poterie, peinture, marque-page…), chasse aux trésors, Koh Lanta pour les familles, babyfoot humain, bubble foot, slacklines, karts à pédales, structures gonflables, jeux en autonomie (dont ventriglisse deux fois par semaine)… L'artothèque proposera un atelier autour du Japon en lien avec une exposition et le cinéma Jean Eustache un atelier sur la pixilation (technique d'animation en volume). À noter que les activités proposées le matin (10h-12h) seront prioritairement réservées aux centres de loisirs. Après une interruption à 12h30, les activités reprendront à 14h30 jusqu'à 17h30. Des nocturnes seront proposées le jeudi de 19h à 21h. Des coins de détente ombragés seront aménagés pour les familles et les enfants.

Plus d'infos | pessac.fr
05 73 53 68 73 – pessac.animation@mairie-pessac.fr

**Du 15 juillet au 28 août,
l'Eté métropolitain fait halte à Pessac avec cinq spectacles :**

- 15/07 - *Monologue culinaire* - La machine à pingouins - 19h - Théâtre de nature du Bourgailh
- 23/07 - *Et Dua Lipa a fait ça (#moiaussi)* - Ouvre le chien - 20h - Parc de Camponac
- 12/08 - *L'inévitable quoique surprenante ascension de Cassandra Lepic* - Collectif aux petits oignons - 19h - Moulin de Noès
- 22/08 - *Battle de compliments* - Ta mère la mieux - 18h30 - Guinguette La belle saison
- 28/08 - *SOMA* - Kloudbox - 21h - Cour d'honneur de Camponac

Retrouvez le programme complet sur pessac.fr



Les médiathèques prennent leurs quartiers d'été

La médiathèque Jacques Ellul et la bibliothèque Pablo Neruda restent ouvertes tout l'été, adaptent leurs horaires et partent à la rencontre des Pessacais.

Du 8 juillet au 29 août, la bibliambule, nouvelle bibliothèque mobile de la Ville, va déployer ses hamacs au cœur de la nature dans les parcs pessacais, du mardi au vendredi de 10h à 12h : le mardi au parc Fontaudin, le mercredi au parc Jozereau, le jeudi au parc Cazalet et le vendredi au parc Camponac. Du 8 au 19 juillet, la bibliambule proposera en outre, dans le cadre de la 11e édition de « Partir en livre », des lectures inspirées, des histoires à partager et une programmation dédiée autour du thème « les animaux et nous » pour éveiller petits et grands à la richesse du monde animal.

Une « biblio. » à la forêt du Bourgailh

Du 8 juillet au 30 août, une cabane dédiée aux littératures de l'imaginaire ouvrira ses portes à la forêt du Bourgailh. Du mardi au vendredi, de 14h à 18h, et le samedi de 10h à 13h (excepté le 16 août), profitez d'un moment suspendu : installez-vous dans les transats avec une revue, une BD, un album ou bien jouez en famille à des jeux de société dans un cadre idyllique !

Horaires d'ouverture des médiathèques du mardi 8 juillet au samedi 30 août

Médiathèque Jacques Ellul
Du mardi au vendredi : 10h-12h et 15h-18h
Samedi : 10h-13h

Bibliothèque Pablo Neruda
Mardi, jeudi, vendredi : 14h-18h
Mercredi : 10h-12h / 14h-18h
Samedi : 10h-13h

Plus d'infos | Médiathèque Jacques Ellul
05 57 93 67 00 – mediatheques@mairie-pessac.fr

Voyager autour du monde

C'est la thématique retenue par les accueils de loisirs pessacais qui ouvriront leurs portes aux petits Pessacais de 3 à 11 ans du 4 juillet au 29 août.

Un potentiel de 649 places est disponible dans les cinq accueils de loisirs ouverts cet été : Bellegrave et Romainville (enfants de 3 à 11 ans), Le Pontet, Aristide Briand et Édouard Herriot (enfants de 6 à 11 ans). À noter : les accueils de loisirs Bellegrave et Aristide Briand seront fermés du 4 au 14 août et les enfants répartis sur les accueils de loisirs Le Pontet et Édouard Herriot. Entre 120 et 150 animateurs sont mobilisés pour offrir aux enfants un programme haut en couleurs autour des cultures du monde, avec de grands jeux collectifs, des activités sportives et créatives. Cette année, 36 enfants scolarisés en CE2, CM1 et CM2 seront accueillis chaque semaine du 7 au 18 juillet, puis du 18 au 29 août à l'accueil de loisirs Aristide Briand, dans le cadre des semaines sportives proposées en partenariat avec le SPUC Omnisports.

Sorties à Hostens

Les mardis, jeudis et vendredis, les accueils de loisirs élémentaires (Herriot, Romainville et Briand) sont invités à se déplacer pour la journée jusqu'à la base de loisirs d'Hostens où des activités sportives sont proposées par un animateur dédié et Cap 33 : baignade, activités nautiques (sauvetage côtier, canoë, stand up paddle), mais aussi tir à l'arc, escalade, beach rugby, baseball, VTT, ultimate, course d'orientation, etc. 56 enfants sont accueillis à chaque fois. D'autres sorties sont proposées aux accueils de loisirs maternels, qui sont trop petits pour se déplacer à Hostens : parcs de la Métropole, musées, rencontres inter-centres…

Sensibilisation à l'art contemporain

Des ateliers en lien avec une œuvre et un artiste sont en outre animés par l'artothèque, en corrélation avec une exposition. Une restitution sera proposée aux parents fin juillet.

LE SAVIEZ-VOUS

Chaque année, 275 enfants sont accueillis à Saint-Lary, au centre de loisirs L'Oasis, propriété de la Ville, à l'occasion de cinq séjours d'une semaine chacun qui s'étalent cette année du 15 juillet au 16 août.

Des concerts en plein air

Cette année, PAMA propose une série de concerts en plein air : les samedis 5 et 19 juillet, 2 et 16 août, de 18h30 à 21h30 au Théâtre de nature du Bourgailh. Samedi 30 août aura lieu la journée MAAP, dédiée aux musiques actuelles à la forêt du Bourgailh, avec au programme :

- 15h-18h : village Maap Kid's, des ateliers ludiques autour des pratiques musicales (MAO, instrumenthèque, beatbox, lutherie…)
- 18h : deux scènes s'animeront en alternance pour vous faire découvrir les talents de PAMA : Tamise (folk), Lola On June (chanson folk), Angine (pop expérimentale)
- 21h30 : cinéma en plein air, projection du film *Barbie* de Greta Gerwig

Plus d'infos | PAMA - 06 21 03 60 86 - pama@mairie-pessac.fr

PISCINE CAZALET : DERNIÈRE LIGNE DROITE AVANT LE GRAND BAIN !

DÉBUTÉS EN NOVEMBRE 2023, LES TRAVAUX DE LA PISCINE CAZALET TOUCHENT À LEUR FIN. LA PISCINE SERA INAUGURÉE LE 29 AOÛT ET OUVRIRA SES PORTES AU PUBLIC DÈS LE LENDEMAIN. ZOOM SUR UN PROJET D'ENVERGURE !

Située en extra-rocade, au sein du parc Cazalet, la nouvelle piscine remplace celle de Caneton, construite dans les années 70, qui ne répondait plus aux attentes sportives, fonctionnelles et énergétiques actuelles. « *Extrêmement énergivore, la piscine Caneton nécessitait de lourds travaux de maintenance. La piscine Cazalet répond par ailleurs au besoin de volume supérieur de mètres carrés de plan d'eau par habitant, comme démontré par différentes études. Elle vient compléter l'offre proposée par le Stade nautique* » explique Ludovic Bideau, adjoint au maire délégué au sport.




PISCINE
PLONGEZ DANS LE BONHEUR !
CAZALET

UN ÉQUIPEMENT PATRIMONIAL ET VERTUEUX

Ce nouvel équipement s'inscrit dans une démarche de très haute qualité environnementale. L'implantation de ce bâtiment sur des sols déjà construits n'a pas engendré d'artificialisation de sols supplémentaires. Le bâtiment Ragot et le pigeonnier ont été préservés : le premier, intégré à la piscine, accueille le Splashpad et la pataugeoire, tandis que le second a été transformé en buvette. *« Notre volonté était de proposer un « projet paysage » qui tisse des liens avec le parc et redonne vie à la parcelle. La ville nous ademandé de conserver le pigeonnier et de le mettre en valeur en lui conférant une fonctionnalité nouvelle : son ouverture, à la fois sur l'allée Royale et sur la piscine Cazalet, lui permettra d'exister de manière indépendante »* expliquent Omar Lakhdar, chef de projet chez A40 Architectes et Étienne Chauvelier, architecte associé chez Arcos B. Le chantier étant situé à l'emplacement d'un ancien atelier de réparation de GMC américains ayant pollué les sols, le bâtiment Ragot n'a pas pu être conservé en l'état, mais son esprit originel a été conservé pour sa reconstruction : le soubassement, les colonnes en pierre, les ouvertures, la toiture, l'espace évidé en double hauteur, les hautes fenêtres et la charpente apparente lui rendent hommage.

HORAIRES D'OUVERTURE AU GRAND PUBLIC

	PÉRIODE SCOLAIRE	PÉRIODE DE VACANCES SCOLAIRES
LUNDI	11h30 - 13h30	10h - 12h30 13h30 - 18h30
MARDI	7h - 8h30 11h30 - 13h30 16h30 - 18h30	10h - 12h30 13h30 - 18h30
MERCREDI	10h - 12h30 13h30 - 18h30	10h - 12h30 13h30 - 18h30
JEUDI	11h30 - 13h30 16h30 - 20h	10h - 12h30 13h30 - 20h
VENDREDI	7h - 8h30 11h30 - 13h30 16h30 - 18h30	10h - 12h30 13h30 - 18h30
SAMEDI	10h-12h30 13h30-18h30	10h - 12h30 13h30 - 18h30

UNE PISCINE ÉDUCATIVE ET FAMILIALE

La piscine Cazalet sera ouverte à tous du lundi au samedi, ainsi que durant les petites et grandes vacances scolaires. Elle propose des activités répondant à toutes les tranches d'âges: une pataugeoire de 100 m^2, un espace de jeux d'eau « Splashpad », un pentagliss intérieur 4 couloirs de 25 m de long, un bassin d'apprentissage de 200 m^2 doté d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite, un bassin principal de 25 mètres doté de 8 lignes d'eau homologué pour des compétions départementales, et un bassin bien-être de 150 m^2 avec cols de cygne, bulles et banquettes. L'équipement disposera en outre de 200 places en gradin pour accueillir le public, d'un solarium pour profiter des espaces extérieurs et enfin d'une salle polyvalente accessible indépendamment de la piscine.

Les huit clubs et associations qui étaient accueillis à la piscine Caneton le seront soit au Stade nautique, soit à la piscine Cazalet. Des créneaux leur seront réservés en fin de journée, à partir de 18h30. Le jeudi, la piscine sera également ouverte au grand public jusqu'à 20h.

Les nageurs avertis pourront accéder au bassin sportif deux fois par semaine dès 7h du matin (les mardis et vendredis), quatre fois par semaine à la pause déjeuner entre 11h30 et 13h30 (les lundis, mardis, jeudis et vendredis) et une fois en soirée jusqu'à 20h (le jeudi). Ces horaires pourront être ajustés en fonction de l'usage.

UN BÂTIMENT ACCESSIBLE

Parmi les aménagements notables de cette piscine figurent ses équipements handi-bienveillants, qui commencent dès le parking avec des places de stationnement PMR et un accès via un cheminement facile et des portes d'entrée coulissantes. Des vitrophanies sont apposées sur les éléments vitrés pour une meilleure visibilité par les déficients visuels. Un comptoir spécial doté d'une borne abaissée permettra d'accueillir les personnes en fauteuil roulant, une cloison acoustique et une boucle magnétique faciliteront les échanges avec les personnes souffrant de déficience auditive. Les sanitaires, douches et lavabos sont accessibles aux personnes en fauteuil roulant et un éclairage anti-éblouissement assure un confort visuel. La piscine mettra à disposition des fauteuils adaptés pour accéder à la halle bassin. Une correction acoustique, via de faux plafonds en toile tendue au-dessus des bassins, et un revêtement mural absorbant les sons limitent les bruits et l'effet « caisse de résonance » de la piscine. Une rampe d'accessibilité permet d'entrer en fauteuil dans le bassin d'apprentissage et un dispositif de mise à l'eau d'accéder aux bassins sportif et bien-être. Les gradins disposent de six emplacements PMR. Enfin, dans la zone vestiaires, une handiroom, dotée de toilettes et d'une table à langer relevable de laquelle il est possible de se doucher, permet de changer un adulte en situation de handicap moteur lourd, dans l'intimité et dans de bonnes conditions. La ville de Pessac est la 2e ville de Gironde et la 9e de France à proposer un tel espace.

EAU ET ÉLECTRICITÉ AU CŒUR DE LA PERFORMANCE

La toiture de la piscine Cazalet a été conçue en sheds (dents de scie) afin de répartir la lumière naturelle dans la grande halle où se trouvent les bassins. Afin de favoriser la biodiversité, elle est végétalisée à 70 %. Une cuve de 300 m^3 permet de récupérer les eaux de pluie pour l'arroser. Le surplus est mis à la disposition des services des espaces verts pour l'arrosage des espaces fleuris de la ville.

Une cuve de 200 m^3 permet quant à elle la récupération des eaux grises (de bassin) pour couvrir 90 % des besoins des chasses d'eau dans les sanitaires et assurer le lavage des plages.

640 m^2 de panneaux photovoltaïques d'une puissance de 140kWc assurent une production de 184 MWh/an entièrement auto-consommés. Cela couvre l'équivalent de 90 % de la consommation des pompes à chaleur.

En ce qui concerne le renouvellement de l'eau des bassins, le cycle de l'eau mis en place permettra de calculer au mieux son renouvellement, en collant au plus près des besoins, sachant que la consommation d'eau par baigneur est de 69 litres en moyenne.

UN BÂTIMENT INTELLIGENT

Un volet « smart city » permet de rendre le bâtiment intelligent dans sa maintenance et connecté pour ses usagers.

Des capteurs disséminés en différents points de la piscine permettent de récupérer des informations qui, une fois traitées, renseigneront sur la qualité, la température et la consommation de l'eau, la température et la consommation électrique du bâtiment, son hygrométrie, son éclairage, son taux d'occupation, etc.

Le site Internet de la piscine propose en outre l'achat de son billet d'entrée (via la création d'un compte) et la gestion de son abonnement. Des données telles que les températures de l'eau des bassins et de l'air, la quantité d'énergie renouvelable produite grâce aux panneaux photovoltaïques et la consommation énergétique du bâtiment y seront actualisées automatiquement une fois par jour. Sa fréquentation y sera affichée en temps réel et les usagers pourront également y trouver les horaires, mis à jour en temps réel, des bus s'arrêtant aux arrêts situés à proximité.

Plus d'infos | piscinecazalet.pessac.fr (ouverture fin juillet)



DES TARIFS ADAPTÉS

Les tarifs de la piscine Cazalet répondent à la volonté municipale d'un établissement ouvert à tous les Pessacais, avec un tarif réservé aux résidents (3,9 € pour les plus de 16 ans, 3,20 € pour les 5-16 ans et gratuit pour les moins de 5 ans), en prenant en compte une dimension familiale forte avec un tarif famille 1 adulte-1 enfant à 5,50 €, ainsi que l'accueil de publics dédiés. Ces tarifs s'inscrivent en outre en résonance avec les dispositifs de soutien aux pratiques culturelles et sportives développés par la Ville : carte jeune (2,80 €), pass jeune et pass senior. Un volume conséquent des entrées dans l'établissement sera exonéré de tarification au regard des usagers concernés, cœur de cible du service public : établissements scolaires de la commune, associations et dispositifs dédiés.

LA PISCINE CAZALET EN QUELQUES CHIFFRES

5 000 m²

97 %
des besoins en chauffage assurés par la géothermie et les panneaux photovoltaïques

65 %
des besoins globaux couverts par des énergies renouvelables

18
agents municipaux (dont 13 créations de poste), auxquels s'ajoutent les saisonniers

30 millions d'€ TTC,
soit **18,4 millions d'€** à la charge des Pessacais.
11,6 millions d'€ de subventions :

4 millions d'€
de Bordeaux Métropole

500 000 €
de l'Ademe

1,5 millions d'€
de la région Nouvelle-Aquitaine

500 000 €
de l'Agence nationale du sport

5,1 millions d'€
du Fonds de compensation pour la TVA

Aucune subvention du département de la Gironde





À VOS AGENDAS !

L'inauguration de la piscine aura lieu le vendredi 29 août à 18h30, en présence du nageur paralympique Laurent Chardard, qui y fera le premier plongeon ! La piscine sera ensuite exceptionnellement ouverte au grand public les samedi 30 et dimanche 31 août au tarif découverte de 1€.

DU NEUF AUSSI AU STADE NAUTIQUE

D'avril à juin, plusieurs semaines de travaux ont permis de changer le pont situé à proximité du petit bassin, de refaire le revêtement du toboggan intérieur et de rénover la zone sanitaires-douches.
Les espaces extérieurs sont ouverts jusqu'au 31 août du lundi au dimanche de 10h à 20h : bassin à vagues, pentagliss, pataugeoire extérieure, toboggans et fosse à plongeon… frissons garantis ! Des animations sont également proposées : battle au bassin à vagues le lundi de 14h30 à 15h30, concours de plongeon le mercredi de 14h30 à 15h30, pêche aux canards à la pataugeoire extérieure le jeudi de 14h à 15h et match de waterpolo le vendredi de 14h30 à 15h30 (sauf les lundi 14 juillet et vendredi 15 août). Deux pool parties auront lieu le vendredi 4 juillet et le mercredi 27 août, en partenariat avec la station de radio Enjoy33 qui délocalisera ses émissions pour l'occasion. Au programme : interviews, musique et animations. L'espace fitness (RPM, pilates, stretching, body balance, body pump…) et le studio wellness (yoga) restent ouverts tout l'été.
Les inscriptions à la tribu des nageurs, qui rassemble plus de 800 nageurs du bébé à l'adulte, auront lieu tout l'été (sans RDV pour les bébés nageurs, sur RDV à partir de 4 ans afin de réaliser une séance découverte et d'évaluer le niveau de l'enfant). Nouveauté cette année : l'ouverture d'une tribu nageurs sauveteurs pour les ados.

Plus d'infos | stadenautique-de-pessac.fr

Le portrait du mois

12 000 km à vélo !

Sabine Hénom, 54 ans, a fait le choix du vélo il y a cinq ans. Un changement de mode de vie aux multiples bienfaits !

Ingénieure commerciale pendant de longues années, Sabine Hénom s'est reconvertie à l'enseignement des mathématiques il y a cinq ans. Affectée dans un lycée du centre de Bordeaux, elle côtoie alors des collègues qui viennent travailler à vélo… depuis Saint-Médard en Jalles ! *« Je trouvais qu'ils avaient beaucoup de courage ! De mon côté, j'avais fait du vélo enfant, puis étudiante, mais ma vie de mère de famille toujours pressée, avec quatre enfants à gérer, m'avait fait basculer vers la voiture »* explique-t-elle. C'est son mari, en lui offrant un vélo électrique (acheté à Pessac !) pour sa réussite au concours, qui lui remet le pied à l'étrier. *« J'ai commencé à aller au travail à vélo de temps en temps seulement, car l'hiver c'était un peu décourageant. Puis, je me suis équipée progressivement, et le fait que la Ville et la métropole soient très investies dans le vélo et proposent un réseau de pistes cyclables sécurisées a fini de me convaincre ».*

Donner l'exemple

Quatre fois par semaine, Sabine effectue 23 km pour se rendre à son travail et en revenir, qu'il pleuve, qu'il vente ou qu'il neige ! Autant que faire se peut, elle fait aussi ses courses à vélo, dans son quartier de Cap de Bos. *« En novembre dernier, j'ai fêté mes 10 000 km à vélo. Ce jour a été très important pour moi, car j'aime relever des défis. J'ai contacté la mairie pour immortaliser ce moment par une photo en présence d'un élu ».* Aujourd'hui, la plus grande fierté de Sabine est d'avoir transmis son virus du vélo à ses enfants, au point de s'être débarrassée de sa voiture. *« Ma fille aînée habite en Allemagne, là-bas tout est fait pour favoriser le vélo. Maintenant, mon fils aussi prend son vélo pour aller au lycée. Je pense que voir ses parents s'engager pour de nobles causes incite à faire de même. Et cela fait réfléchir mes élèves de me voir arriver tous les jours à vélo quel que soit le temps. En tant qu'enseignante, c'est une manière de m'engager et de montrer la voie à suivre ».*

Un choix 100 % gagnant

Outre les vertus sur la santé physique, Sabine trouve dans la pratique du vélo un bien-être psychologique indéniable. *« Ces 30 minutes de trajet, matin et soir, sont un moment pour moi, pour réfléchir à ma journée et laisser mes pensées vagabonder librement, ce qui n'est pas le cas en voiture quand on écoute la radio, qui impose une réflexion. Et je ne suis plus stressée par le fait d'arriver en retard à mon travail : à vélo, il n'y a pas d'embouteillages ! ».* Autre avantage, Sabine touche une prime « forfait mobilité » qui lui permet de financer une visite de contrôle de son vélo ou de mieux s'équiper.

« Je ne vois que des bénéfices à la pratique du vélo, j'invite tout le monde à s'y mettre ! »



SOLIDARITÉ

Pessac Asso'lidaires a besoin de vous !

Depuis 2022, le collectif Pessac Asso'lidaires, qui regroupe une vingtaine d'associations et d'organismes publiques du territoire pessacais, œuvre en commun pour venir en aide aux plus précaires.

Créé par le CCAS et coordonné par sa vice-présidente Patricia Gau, ce collectif organise chaque année le Noël des solidarités, un temps festif qui rassemble environ 245 personnes. Douze structures travaillent plus particulièrement autour de l'aide alimentaire : Épi'sol, la Cuvée des écolos, Imagine demain, les Jeunes maraudeurs, les Restos du cœur, le Secours catholique, le Secours populaire, la Conférence Saint Vincent de Paul, les centres sociaux de Saige et de la Châtaigneraie, Terre d'Adèles et le Chainon manquant. Leur mission est d'apporter une aide complémentaire aux collectivités locales par le biais des épiceries sociale et solidaire, des colis et chèques services alimentaires, du marché et du restaurant solidaires, des frigos partagés et des maraudes.

Des dons en baisse

Malheureusement, les dons des commerces locaux se font de plus en plus rares. En effet, le développement des rayons anti-gaspi dans les commerces, qui est en soi une bonne chose, a réduit drastiquement les volumes mis à disposition des associations. Résultat, le collectif est obligé d'aller chercher, parfois très loin, les marchandises qu'il utilise ou met à disposition dans le cadre de son soutien alimentaire aux populations (familles, étudiants, personnes seules). Et il ne peut satisfaire tout le monde ! Il appelle donc à la générosité des commerçants locaux.

Appel à bénévoles

Le collectif en profite par ailleurs pour lancer un appel à bénévoles ! Si vous souhaitez vous engager, rendez-vous sur pessac.fr pour retrouver l'intégralité des associations du collectif sur une carte interactive indiquant leur géolocalisation et toutes les coordonnées utiles.

Plus d'infos | CCAS - 05 57 93 67 67 - ljourdan@mairie-pessac.fr



Félicitations aux heureux mariés

Virginie Martin et Olivier Casula, le 9 mai 2025	Marine Pardon et Karim Tabet-Aoul, le 31 mai 2025
Marie-Léa Jeannet et Vincent Gaudel, le 10 mai 2025	Anne-Cécile Charmet et Antoine Bourgès, le 31 mai 2025
Laure Muller et Christophe Caley, le 17 mai 2025	Morgane Gauthier et Stéphane Heguy, le 31 mai 2025
Yifan Wang et Yannick Teixeira, le 17 mai 2025	Adrian Servel et Karl Dalmont, le 31 mai 2025
Laetitia Crombé et Stéphane Cabos, le 24 mai 2025	Aurélie Camus et Grégory Lang, le 31 mai 2025
Philippine Laforge et Anthony Selve, le 24 mai 2025	Céline Piton et Rémi Kobylka, le 7 juin 2025
Maeva Morisset et David Gonin, le 31 mai 2025	Sarah Paillou et Thomas Bourceau, le 7 juin 2025
Johanna Ruffin et Benjamin Billard, le 31 mai 2025	

Bienvenue à la Pessacaise

Aïna Pabu Mpenyi, née le 30 mai 2025

Si vous souhaitez apparaître dans un prochain OP!, envoyez un message à : **redaction.op@mairie-pessac.fr**

Plan vélo de Pessac 2021-2026 : engagements tenus

En mai dernier se sont tenus trois temps forts dans le cadre de la démarche de dialogue engagée par les Pessacais autour du Plan vélo : le comité partenarial avec les syndicats de quartier et les associations de vélo, la Fête du vélo et la réunion publique annuelle de suivi. L'occasion de faire le point sur ce Plan qui prendra fin en 2026 et de dégager les orientations du prochain.

Le plan vélo 2021-2026 a fixé l'objectif : 42 aménagements et la création de plus de 25 km de pistes ou bandes cyclables. Sur la période 2021-2024, 24 opérations et 14 km de linéaire ont été réalisés, pour un coût total de 9,7 M €. Parmi les réalisations remarquables, citons la passerelle vélo/piéton reliant Pessac à Gradignan au-dessus de l'autoroute A63, la piste cyclable du Bioparc dans la forêt du Bourgailh, le cheminement de la coulée verte de Sardine et du Lartigon et le feu cyclable de la rue du Bas-Brion. Les 18 aménagements et 11 km restants seront effectués sur la période 2025-2026. Parmi eux, citons 3 km de voie cyclable à Toctoucau et la finalisation des travaux de la rue de Romainville.

Quelles améliorations à venir ?

La démarche de dialogue engagée par la Ville avec les Pessacais a permis de tirer différents enseignements et orientations. « *En premier lieu, il convient d'œuvrer à un meilleur partage de la route, en travaillant sur les règles de sécurité routière et le rappel du code de la route, notamment pour une meilleure compréhension du sas vélo par l'ensemble des usagers. Pour cela, les campagnes de terrain avec la Police municipale vont être renforcées* » explique Jérémie Landreau, adjoint au maire délégué à la transition écologique.

Un enjeu de lisibilité des nouveaux aménagements cyclables a également été soulevé. La Ville doit s'assurer qu'ils sont vus et compris, par exemple via le déploiement de panneaux « Ici la ville aménage… », à l'image des panneaux de chantier. De même, des itinéraires bis doivent systématiquement être proposés aux cyclistes et piétons lors des travaux. Un travail est par ailleurs à mener avec les services de Bordeaux Métropole autour de l'entretien des aménagements cyclables et de leur nettoyage.

Les usagers appellent aussi au développement de stationnements sécurisés, notamment dans le centre-ville et sur le campus, avec des arceaux vélos adaptés aux vélos atypiques, et au développement de l'offre de vélos en libre-accès en intra-rocade et de free floating en extra-rocade. La Maison du vélo, tenue par l'association Étu'Recup et portée par Bordeaux Métropole et la Ville, a besoin de renforts pour répondre à la demande, car ses permanences sont très régulièrement pleines !

Enfin, si la Fête du vélo et les campagnes de communication déployées par la Ville sont bien identifiées, les usagers en veulent encore plus ! « *Nous allons accentuer les campagnes saisonnières, les coupler avec des actions de prévention sur le terrain, travailler les trajets et la visibilité des itinéraires* ».

Dans la continuité du dialogue participatif engagé depuis plusieurs années, la Ville de Pessac se fixe comme objectif de valider son nouveau plan vélo en 2026.

Depuis 2023, des kits sécurité vélo composés d'un gilet réfléchissant, d'un sursac, d'une sonnette et d'une lumière sont offerts aux élèves pessacais de CM2 lors de la Fête du vélo.

Mobilités douces : une Ville exemplaire !

La Ville a mis en place différents dispositifs afin de favoriser les mobilités douces, tels que le renforcement de sa flotte de véhicules et vélos électriques pour les déplacements professionnels des agents, bien avant l'obligation réglementaire, la mise en place dès 2017 d'un forfait mobilité durable pour les agents se rendant au travail à vélo et, depuis janvier 2024, la mise à disposition de vélos électriques en prêts temporaires et gratuits pour tester de nouvelles solutions de déplacement pour les trajets domicile-travail.

Félicitations à l'association 123Codage !

Son équipe « Catherine Faron » , composée de quatre enfants de 9 à 12 ans, a été sacrée vice-championne de France dans la catégorie Rescue Line Entry, lors de la Robocup Junior France qui s'est tenue les 31 mai et 1er juin derniers au Parc des expositions à Bordeaux. Elle a également remporté le prix de l'innovation. « *Pour notre première participation, nous sommes très fiers de nos résultats ! Les enfants se sont beaucoup investis pour fabriquer et programmer un robot capable de suivre une ligne noire, de monter et descendre des pentes et d'enjamber des obstacles. Ils ambitionnent de concourir au niveau européen l'année prochaine ! Nous allons nous organiser pour répondre à leur ambition* » se réjouit Patrick Gélinaud, fondateur de l'association 123Codage. Comme son nom l'indique, celle-ci propose des ateliers de codage et robotique ouverts à tous les enfants de 9 à 16 ans, et en particulier aux jeunes filles, dont elle aimerait développer l'intérêt pour les sciences et la technologie.



Plus d'infos | www.123codage.com / contact@123codage.com

Une extension de 1 800 m² pour la Maison de santé les Pins

Le 18 avril 2025, la Maison de santé les Pins, à Toctoucau, posait la première pierre d'un chantier d'extension destiné à accompagner l'essor de l'hospitalisation de jour et à soutenir le développement des programmes de soins de l'établissement psychiatrique.

Convié lors de cette cérémonie, le maire de Pessac, Franck Raynal, se réjouit de voir l'offre de santé, et particulièrement de santé mentale, continuer de s'étoffer à Pessac. Nichée dans la forêt de pins de Toctoucau, la bien nommée Maison de santé les Pins est une clinique privée spécialisée en santé mentale. L'établissement, dont les bâtiments sont répartis dans un parc de 8 hectares, dispose de 90 lits d'hospitalisation et de 20 places d'hôpital de jour permettant aux 70 professionnels du site d'accueillir annuellement plus de 1 500 patients en hospitalisation complète, de jour ou en consultation externe.

Troubles de l'humeur, dépression, troubles anxieux, stress post traumatiques, troubles obsessionnels compulsifs ou troubles du spectre de l'autisme… La santé mentale nécessite des structures adaptées pour accueillir le public, le personnel soignant, ainsi que les employés administratifs et techniques. À ce titre, le projet d'extension, dont le chantier a débuté au printemps, est à la hauteur de l'enjeu de santé publique que représente la psychiatrie. Ainsi, de nouvelles constructions s'étendront sur 1 800 m² supplémentaires d'ici la fin du mois d'avril 2026, avec l'édification d'une vaste rotonde dédiée à l'hôpital de jour et la création d'une maison médicale comprenant 11 bureaux à la disposition des médecins, y compris généralistes, pour soutenir les besoins locaux. Les deux constructions seront reliées par un large espace d'accueil. Enfin, le plateau technique actuel sera étendu et un gymnase créé (boxe thérapeutique, escrime, escalade, etc.), adossé à une cuisine thérapeutique et une cafétéria. Le coût total des travaux est estimé à 8,5 millions d'euros TTC environ.

Antoine d'Aulnay, cogérant de la clinique, a souligné le *« soutien de la Ville dans les démarches visant à obtenir les autorisations »*, tandis que le maire de Pessac se félicite de voir *« l'offre de soin croître à Pessac, et pas seulement en centre-ville »*.



Distribution du kit de prévention « J'ai un animal seul chez moi »

Vous habitez seul, vous avez un animal de compagnie, et vous êtes victime d'un d'accident ou êtes hospitalisé ? Le kit « J'ai un animal seul chez moi » est pour vous !

Ce kit permet à un propriétaire d'animal de compagnie dans l'impossibilité de rentrer chez lui pour une raison médicale de signaler aux intervenants (pompiers, ambulanciers, forces de l'ordre, fourrière, particuliers…) la présence d'un animal de compagnie à son domicile, et ainsi de permettre et de faciliter sa prise en charge durant son absence. Le kit se compose d'une carte de format carte vitale à glisser dans son portefeuille et à conserver sur soi, ainsi que d'une affichette à accrocher à l'intérieur de son domicile, à un endroit visible comme sur son frigo. *« Ce nouveau dispositif s'inscrit dans le cadre du plan cause animale développé par la Ville. En cas d'urgence, il permet aux Pessacais de protéger leurs petits compagnons. Son existence sera portée à la connaissance des personnes âgées isolées lors des appels réalisés dans le cadre du plan canicule. J'invite tout Pessacais qui connaît une personne seule vivant avec un animal de compagnie à lui parler de ce dispositif »* explique Sylvie Vieu, adjointe au maire déléguée au respect du vivant et à la cause animale.

Une carte et une affichette

Les propriétaires d'animaux sont invités à mentionner leur nom sur la carte, ainsi que le nombre, le type, le ou les noms du ou des animaux présents dans le foyer, et à inscrire, par ordre de priorité, les coordonnées d'une à trois personnes de confiance à contacter pour la prise en charge de son ou de ses petits compagnons. Des renseignements complémentaires sur les animaux peuvent être indiqués sur l'affichette : soins vétérinaires particuliers, maladies chroniques, informations sur le comportement, numéro d'identification, etc.

Plus d'infos | causeanimale@mairie-pessac.fr
Le kit est disponible gratuitement à l'Hôtel de Ville et dans les mairies de quartiers. Il peut également être téléchargé sur pessac.fr



Le déploiement du Plan lumière se poursuit

En 2023, la Ville a adopté un schéma directeur d'aménagement nocturne (SDAN) destiné à remplacer progressivement le parc d'éclairage public par des éclairages leds nouvelle génération. Débuté en octobre dernier, son déploiement se poursuit cet été, notamment le long du tramway.

« L'objectif du SDAN est de réaliser des économies d'énergie et de limiter l'impact environnemental, en particulier sur la faune nocturne, via une gestion horaire régulée, tout en conservant un éclairage minimal (ou sur détection) en fonction des usages. Il permettra de réaliser une diminution de la consommation électrique de près de 400 000 € par an » explique Stéphane Mari, adjoint au maire délégué aux espaces publics et voirie. Les 9 501 points lumineux de la ville sont concernés, même ceux déjà passés aux leds, car la réglementation a évolué entre-temps et oblige désormais à installer des leds de lumière aux tons jaune à orangé (en remplacement des leds de lumière très blanche), qui ont moins d'impact sur la faune et la flore.

Fin de l'extinction totale et mise en place d'un système de gradation lumineuse

À l'issue des travaux, l'éclairage public sera maintenu en cœur de nuit à 10 ou 20 % d'intensité, selon le type de voie. Il n'y aura donc plus d'extinction totale, sauf dans certains lotissements ou le long des « trames noires » où des capteurs de présence seront installés. Afin de répondre aux impératifs de sobriété énergétique et de réduction de la pollution lumineuse, les nouvelles leds installées permettront une gradation de la puissance d'éclairage, adaptée aux usages et aux horaires. En conformité avec les réglementations environnementales en vigueur, ces nouvelles lanternes projettent un faisceau lumineux au sol qui perturbe moins la faune et la flore environnante que l'éclairage circulaire des anciennes lanternes.

Plus d'infos | pessac.fr



GRATUITÉ DU STATIONNEMENT



Comme chaque année, le stationnement en surface est entièrement gratuit en centre-ville du 15 juillet au 31 août.

Si vous ne trouvez pas de place, n'oubliez pas que deux heures de gratuité vous sont offertes par la Ville dans le parking souterrain du centre-ville.

BUDGET participatif

VOS PROJETS POUR PESSAC

L'IMPORTANT, C'EST DE PARTICIPER (AU BUDGET) !

Alors que les Pessacais s'apprêtent à désigner les projets qui les enthousiasment le plus dans le cadre du 5e Budget participatif (BP), des réalisations issues de la 4e édition sont déjà achevées et visibles un peu partout sur le territoire pessacais. Des plantations, du mobilier de plein air, des jeux, de l'inclusion… autant de projets (9 au total) qui s'ajoutent aux réalisations précédentes, façonnant la ville à la faveur d'une tradition de participation citoyenne qui s'installe durablement à Pessac.

L'appel à idées lancé début 2023 avait reçu 56 réponses, formulées par des habitants de Pessac, des jeunes qui y sont scolarisés ou bien des actifs travaillant sur la commune. Dans le cahier des charges destiné à encadrer les contributions de cette 4e édition figuraient, entre autres, l'obligation de présenter un intérêt collectif, l'absence de caractère discriminant et le respect de la thématique « une ville plus verte, plus nature ».

Une fois recueillies, les propositions ont été étudiées par le comité de recevabilité, qui devait notamment déterminer la faisabilité technique et financière, l'enveloppe globale étant, depuis cette édition, portée à 400 000 euros. Après évaluation, et quelques fusions lorsque les intentions sont proches, les idées sont devenues 19 projets qui ont été départagés par un scrutin en ligne organisé pendant l'été 2023, où plus de 600 votants ont qualifié 9 lauréats.

Commençait alors une phase de conception et de réalisation à laquelle les citoyens porteurs de projet ont été étroitement associés. À l'heure où les réalisations du BP4 prennent forme, le scrutin pour le 5e Budget participatif débutera le 26 août.

Des nichoirs à chauve-souris dans les parcs de la ville

Il s'agit de la plus écologique et de la plus économique des solutions pour lutter contre les moustiques, et un coup de pouce bienvenu pour les sympathiques mammifères volants. Près d'une trentaine de ces petits abris en bois ont été installés, avec le concours de la LPO, un peu partout dans les parcs et les jardins publics de Pessac. Le QR-code ci-contre vous permettra de les localiser.

Des équipements sportifs pour enfants au parc Razon

Un pont flottant, des pas japonais, des barres parallèles ou un rouleau d'équilibre… À la croisée entre l'athlétisme, la gymnastique et les jeux du cirque, le parcours sportif pour enfants installé au parc Razon permet de développer l'agilité, la souplesse, le sens de l'équilibre et l'endurance des plus jeunes. C'est un bon support pédagogique et un outil de sensibilisation à la pratique précoce de l'activité physique.



Une table de banquet au parc Pompidou

Elle est décorée de champignons colorés et mesure 15 mètres de long… la table de banquet installée au parc Pompidou est née de la fusion de deux idées citoyennes, l'une visant à embellir le parc, l'autre à créer du mobilier convivial pour déguster les produits achetés sur le marché de Pessac.





Ouverture des votes du Budget participatif #5

À compter du 26 août, votez pour vos projets préférés sur jeparticipe.pessac.fr ou en déposant votre bulletin dans l'une des urnes installées à l'Hôtel de Ville et dans les mairies de quartiers.

Un espace d'animation orienté « enfance et nature » au Parc Fontaudin



C'est à la fois un lieu destiné à l'éveil et à la motricité, avec un caractère inclusif.



Jardin de lecture et espace de détente associant nature et culture

L'idée de départ : aménager un espace de lecture et de détente au parc Camponac. Des bancs, un tipi en bois pour les enfants, des îlots cabines pour permettre de travailler en extérieur, lire ou jouer à des jeux de société… Le projet devrait être réalisé à l'automne 2025.

Des balançoires au parc Razon

Nouvelles venues à Pessac, ce qui manquait le plus à Anouk et Juliette, c'était une balançoire. Les deux sœurs pourront désormais s'y amuser, ainsi que tous les enfants de passage dans le parc.



Le Sthandistade



Sur le modèle d'un « citystade », le Sthandistade sera un ensemble d'équipements sportifs inclusifs permettant à des personnes non-marcheuses ou marcheuses précaires de jouer au ballon, au tennis, au hockey, au basket et au volley avec des personnes valides. Un projet ambitieux et inédit en France nécessitant l'expertise de kinésithérapeutes, de professeurs d'activités physiques adaptées (APA) ou encore d'éducateurs et d'animateurs en EHPAD. Son lieu d'implantation est encore à confirmer.

Des plantes et des herbes aromatiques en libre-service dans la ville

Du thym, de la sauge, du basilic ou encore de la ciboulette… Un peu partout à Pessac, en pleine terre ou dans des bacs, les Pessacais peuvent désormais cueillir (sans les arracher) des feuilles et des brins d'aromates pour agrémenter leurs plats. Sept emplacements à découvrir au parc Lavielle, à la maison de quartier de Noès, dans les parcs Fontaudin et Cazalet, aux Arrestieux, à Cap de Bos et au Bourgailh.

Réaménagement d'un jardin partagé « Incroyables Comestibles » à Sardine



Le jardin, créé à l'initiative d'habitants du quartier Sardine en 2017, a été réaménagé pour redynamiser cet espace très bien situé, à proximité de la coulée verte, de la maison de quartier et des résidences du Lartigon. Les travaux ont permis la pose de panneaux d'information sur les ateliers et événements, la replantation de la haie comestible existante, l'allongement du jardin avec la pause de ganivelles pour sécuriser le côté tram, l'installation de tables de pique-nique et des jardinières pour des temps de convivialité ou encore un chalet pour ranger les outils et l'adjonction d'un récupérateur d'eau de pluie.

L'AGENDA JUILLET-AOÛT 2025

Retrouvez votre agenda mis à jour sur pessac.fr

JUSQU'AU SAMEDI 23 AOÛT

Exposition « Far East »

Par Géraldine Lay
Par les arts au mur artothèque
2 bis, avenue Eugène et Marc Dulout
Contact : 05 56 46 38 41
De 14h à 18h

JUSQU'AU DIMANCHE 2 NOVEMBRE

Le langage secret des fleurs

Exposition florale à découvrir en autonomie
Forêt du Bourgailh
160, avenue de Beutre
Mercredis, week-ends et jours fériés
de 14h à 18h

DU MARDI 1ER JUILLET AU VENDREDI 3 OCTOBRE

Participez à une exposition collective d'art postal

En écho au spectacle Lettres d'excuses

Laissez libre cours à votre créativité (dessin, collage, peinture, techniques mixtes...) et envoyez votre création avant le 3 octobre à la médiathèque Jacques Ellul (21, rue de Camponac – 33600 Pessac).

Toutes les œuvres reçues y seront exposées, sans sélection, et valoriseront la diversité de vos talents.

DU JEUDI 3 AU DIMANCHE 6 JUILLET

Tournoi international de Badminton

Par la Ligue Nouvelle Aquitaine de Badminton
Complexe sportif Bellegrave
13, avenue du Colonel Robert Jacqui
Contact : 06 50 90 69 47
Jeudi et vendredi : de 9h à 20h30
Samedi : de 10h à 18h
Dimanche : de 10h à 16h

VENDREDI 4 JUILLET

Concours de belote €

Par le comité des quartiers du Monteil
Maison des quartiers du Monteil
13, rue Henri Frugès
Contact : 06 32 19 16 39
20h30

VENDREDI 4 JUILLET ET SAMEDI 5 JUILLET

Bordeaux Star Guitar €

Salon de guitare + concerts
Par Sortie 13
Rue Walter Scott
Réservation : 09 84 26 01 42
Vendredi : de 14h à 23h55
Samedi : de 10h à 23h55

SAMEDI 5 JUILLET

Braderie de la médiathèque €

Livres, revues et CD de 0,50 à 5€
Parc de Camponac
21, rue de Camponac
De 11h à 17h

SAMEDIS 5 JUILLET, 2 ET 16 AOÛT

Concerts en plein air

Cette année, PAMA propose une série de concerts en plein air
PAMA - 06 21 03 60 86
pama@mairie-pessac.fr
Théâtre de nature du Bourgailh
De 18h30 à 21h30



5, 9, 16, 23 ET 30 JUILLET, 2, 6, 24 ET 27 AOÛT

Énigm'games en famille

Sauvez la Cité Frugès-Le Corbusier ! et Pourquoi Pessac pour la Cité Frugès ?
À partir de 7 ans
Maison Frugès-Le Corbusier
4, rue Le Corbusier
Réservation sur citefrugeslecorbusier.pessac.fr
14h

SAMEDIS 5, 16, 23 ET 30 JUILLET

Balades urbaines à Pessac €

Rythmes de la ville et murmures de la nature
Par L'alternative urbaine de Bordeaux
Lieu communiqué après réservation
Réservation : bordeaux.alternative-urbaine.com
Contact : 07 67 79 17 13
Durée : 1h30

DIMANCHE 6 JUILLET

Vide-greniers €

Par le syndicat de Pessac-Bourg
Parc Razon
Contact : 06 72 43 90 38
De 6h30 à 18h

DU MARDI 8 JUILLET AU VENDREDI 29 AOÛT

Bibliambule dans les parcs pessacais

Dans le cadre de « Partir en livre »
Parc de Fontaudin : le mardi
Parc de Jozereau : le mercredi
Parc de Cazalet : le jeudi
Parc de Camponac : le vendredi
Contact médiathèque : 05 57 93 67 00
Du mardi au vendredi, de 10h à 12h



Événements organisés par la Ville | Événements organisés par les associations et autres structures | € Payant (tout ou partie)

DU MARDI 8 JUILLET AU SAMEDI 30 AOÛT

Exposition « filles-garçons, vivre ensemble »

Dans le cadre du Parcours éducatif pessacais

Médiathèque Jacques Ellul
21, rue de Camponac
Contact : 05 57 93 67 00

La cabane de l'imaginaire

Lectures et jeux

Forêt du Bourgailh
160, avenue de Beutre
Fermée le samedi 16 août
Contact : 05 57 93 67 00
Du mardi au vendredi : de 14h à 18h
Samedi : de 10h à 13h

MERCREDIS 9 JUILLET ET 6 AOÛT

Le potager des jardiniers

Visite commentée en compagnie des jardiniers botanistes de Bordeaux Métropole

Forêt du Bourgailh
160, avenue de Beutre
Tout public à partir de 8 ans
Réservation auprès : Culture Pessac
14h30

JEUDIS 10, 17, 24 ET 31 JUILLET, 7, 14,21 ET 28 AOÛT, 4 SEPTEMBRE

Les Jeudis FESTIFS

Initiations, bal trad, soirées west coast swing et disco

Parc Razon (avenue Pierre Wiehn)
10/07 et 31/07 : de 19h30 à minuit
17/07, 07/08, 28/08, 04/09 : de 20h à minuit
14/08 : de 20h à 23h30
24/07 et 21/08 : de 21h à minuit

VENDREDIS 11, 18 ET 25 JUILLET, 1ER, 22 ET 29 AOÛT

Guinguette La belle saison

68, rue de l'Horloge
Plus d'infos : ESAAC - 05 56 45 57 50 - guinguette@esaac.fr
De 19h à 22h

DIMANCHE 13 JUILLET

Commémoration de la Fête nationale

Par le comité d'entente des associations combattantes patriotiques

Monument aux morts
Place de la Ve République
17h



Ouverture du parc Razon au public à 18h
Feu d'artifice tiré depuis le parc Pompidou à 23h
Parcs Razon et Pompidou
Avenue Pierre Wiehn
De 18h à 00h30

DIMANCHES 15, 22 ET 29 JUILLET

Visite thématique commentée

La Cité Frugès, un modèle durable inspirant

Dans le cadre du Printemps des Cités-jardins

Maison Frugès-Le Corbusier
4, rue Le Corbusier
Réservation sur citefrugeslecorbusier.pessac.fr
15h30

MARDI 15 JUILLET

été MÉTROPOLITAIN

Théâtre

Monologue culinaire - This is (not) a mexican (burrito) story. Dans le cadre de l'Été métropolitain 2025

À partir de 8 ans

Théâtre de nature du Bourgailh
160, avenue de Beutre
19h

MERCREDI 16 JUILLET

Concert €

Joseph Arthur + CCqueen

Par Sortie 13
Rue Walter Scott
Réservation : 09 84 26 01 42
21h

VENDREDI 18 JUILLET

Concours de belote €

Par le comité des quartiers du Monteil

Maison des quartiers du Monteil
13, rue Henri Frugès
Contact : 06 32 19 16 39
20h30

MERCREDI 23 JUILLET

été MÉTROPOLITAIN

Théâtre musical

Et Dua Lipa a fait ça (#moiaussii)

Dans le cadre de l'Été métropolitain 2025

À partir de 14 ans

Parc de Camponac
21, rue de Camponac
20h

JEUDI 31 JUILLET

Collecte de sang

Salle Léon Blum
75, avenue Léon Blum
Sur RDV : dondusang.efs.sante.fr
De 15h à 19h

MARDI 12 AOÛT

été MÉTROPOLITAIN

Théâtre

L'inévitable quoique surprenante ascension de Cassandra Lepic.

Dans le cadre de l'Eté métropolitain 2025

À partir de 8 ans

Moulin de Noès
46, rue Albert Laurenson
19h

JEUDI 14 AOÛT

Collecte de sang

Salle Léon Blum
75, avenue Léon Blum
Sur RDV : dondusang.efs.sante.fr
De 15h à 19h

VENDREDI 22 AOÛT

été MÉTROPOLITAIN

Performance d'art de la parole

Battle de compliments

Dans le cadre de l'Été métropolitain 2025

Guinguette La belle saison
68, rue de l'Horloge
18h30

JEUDI 28 AOÛT

été MÉTROPOLITAIN

Expérience immersive : « Soma »

Dans le cadre de l'Été métropolitain 2025

Cour d'honneur de Camponac
21, rue de Camponac
21h

VENDREDI 29 AOÛT

Commémoration Libération de Pessac

Par le comité d'entente des associations combattantes patriotiques

Cimetière de Pessac
Avenue Jean Cordier
9h30

INAUGURATION

PISCINE de CAZALET

PLONGEZ DANS LE BONHEUR !

Avenue du Général Leclerc - 18h30

Démonstrations aquatiques par le club de natation synchronisée et le club de natation ASCPA

Visites guidées de tous les espaces de la piscine

Animations – musique

En présence du Pessacais multi-médaillé Laurent Chardard - médaillé paralympique 2024, champion du Monde et d'Europe

OUVERTURE LES SAMEDI 30 ET DIMANCHE 31 AOÛT
Tarif découverte pour tous 1 € par personne

SAMEDI 30 AOÛT

Journée MAAP

Dédiée aux musiques actuelles

Forêt du Bourgailh
Plus d'infos : PAMA - 06 21 03 60 86
pama@mairie-pessac.fr
15h-18h : village Maap Kid's, ateliers ludiques autour des pratiques musicales
18h : concerts de Tamise (folk), Lola On June (chanson folk), Angine (pop expérimentale)
21h30 : cinéma en plein air, projection du film Barbie de Greta Gerwig



Soirée dansante : années 80

Par le syndicat de quartier Cap de Bos

Maison municipale Cap de Bos
39, avenue des Provinces
Contact : 06 89 65 80 74
18h30

MERCREDI 3 SEPTEMBRE

Atelier artistique participatif

Avec Paul Peinture
Dans le cadre des « Vibrations Urbaines »

Château Bellegrave
Avenue du Colonel Jacqui
À partir de 15h
Sur réservation avant le 27 août :
vibrations-urbaines@mairie-pessac.fr
De 17h30 à 20h30

SAMEDI 6 SEPTEMBRE

Assos en fête

et accueil des nouveaux arrivants

Parc Razon (avenue Pierre Wiehn)
De 10h à 17h



Balade commentée

Pessac, le campus et ses opus
Départ : arrêt Montaigne-Montesquieu du tram B

Avenue Denis Diderot
Réservation auprès : Culture Pessac
De 14h à 15h30

un été à Pessac

125

C'est le nombre de rendez-vous proposés aux Pessacais par les différents services de la Ville, du CCAS et des associations dans le cadre d'Un été à Pessac.



Le programme complet

CLAP DE FIN POUR LA PISCINE CANETON

Ouverte en 1975, la piscine Caneton a définitivement fermé ses portes le 28 juin dernier. Pour l'occasion, adhérents et usagers se sont retrouvés pour une soirée conviviale en mode guinguette autour d'un grand pique-nique. En attendant sa démolition et l'installation de nouveaux équipements, ses volets roulants ont été recouverts d'une fresque réalisée par l'artiste Tom Fuego. Afin de laisser une trace de leur passage dans cette piscine, les adhérents qui le souhaitaient ont été invités à inscrire leur prénom sur la façade.

Pendant 50 ans, la piscine Caneton a permis d'accueillir de nombreux usagers. En 2024, elle a enregistré plus de 65 000 entrées, dont 30 000 entrées de scolaires (24 000 primaires / 6 000 secondaires et universitaires), près de 25 000 entrées pour les activités associatives et 10 000 entrées pour les activités aquatiques encadrées par des maîtres-nageurs municipaux. Parmi elles, Janine Rogueda, 90 ans, adhérente depuis 1995.



« J'ai commencé à fréquenter la piscine Caneton avec mes enfants, qui y ont appris à nager. Une fois à la retraite, je me suis inscrite aux cours de natation proposés aux seniors. À l'époque, je nageais la brasse seulement. J'y ai appris le crawl et le dos-crawlé. En 30 ans, je ne me suis arrêtée qu'une seule année pour tester l'aquagym, mais je n'ai pas du tout aimé… Je préfère faire des longueurs une heure par semaine ! Malgré la vétusté de la piscine Caneton, je tiens à dire qu'elle a toujours été parfaitement entretenue. Cela a toujours été un plaisir pour moi de m'y rendre, même si je ne cache pas ma joie d'aller nager à la piscine Cazalet. Celle-ci est en effet située juste à côté de chez moi ; je n'aurais que le parking de l'église à traverser pour m'y rendre ! Par ailleurs, j'en ai visité le chantier et je sais qu'elle va être magnifique. Je me réjouis aussi à l'idée de pouvoir en profiter en été, car nager est vraiment indispensable pour moi. Quand je suis dans l'eau, je n'ai plus mal nulle part et cela me détend beaucoup : c'est une cure de jouvence ! J'encourage tout le monde à nager ».

Outre les scolaires et particuliers, la piscine Caneton accueillait les adhérents de huit associations : l'ASCPA natation, l'ASCPA natation artistique (Pessac Nat'Synchro), la CSGTP, l'Office du sport, Pessac aventure triathlon, Hockey sub Pessac, le SACSO (Subaquatique club du Sud-Ouest) et l'ACSO (Alliance cœur Sud-Ouest).
Toutes poursuivront leurs activités à la piscine Cazalet ou au Stade nautique.



La Trilogie d'Oslo : 3 films à découvrir tout au long du mois de juillet

Dag Johan Haugerud est un romancier et cinéaste norvégien dont les romans et les films sont très populaires dans son pays. Cette trilogie est un projet cinématographique ambitieux dont le premier film, *Rêves,* a remporté l'Ours d'or au dernier festival de Berlin. Suivent *Amour* et *Désir*. Pour autant, chaque film peut être vu indépendamment des deux autres, dans l'ordre qu'on veut ; chacun d'eux, à sa manière et dans ses thématiques propres, envisage une autre façon de penser les relations amoureuses, intimes, familiales… Là, une jeune femme vit sa première histoire d'amour et bouscule les rêves de sa mère et sa grand-mère. Ailleurs, une médecin et un infirmier confrontent leurs regards sur l'amour et ses conventions. Ici, deux collègues ramoneurs se confient sur les interdits et les possibles du genre et du désir… Les alternatives sont variées et les possibles qu'elles induisent sont vastes. En juillet, tentez cette singulière plongée dans un cinéma pas si courant sur nos écrans et dont les enjeux sont passionnants ! À partir du 2 juillet.



Les Bad Guys 2 de Pierre Perifel

Le succès du premier *Bad Guys* aidant, les personnages inspirés de la série éponyme de livres pour enfants à succès reprennent du service : M. Loup, le fringant pickpocket, M. Serpent, le perceur de coffre forts blasé, M. Requin, l'expert en camouflage au sang très très froid, M. Piranha, le gros bras excessivement soupe au lait de la bande et Mlle Tarentule, la pirate informatique dont les talents d'hacker sont aussi aiguisés que sa langue… Tandis que nos héros de criminels animaliers s'efforcent à se satisfaire de leur nouvelle vie de gentils, ils vont être tirés de leur retraite et forcés de faire « un dernier travail » par une équipe entièrement féminine, les Bad Girls ! Ce *Bad Guys 2* est à l'unisson des productions Dreamworks (*Shrek, Kung Fu Panda* et tant d'autres…) : une comédie d'aventures toujours aussi débridée et désopilante. Ne boudez pas votre plaisir en famille ! À partir du 30 juillet.



Sally Bauer, à contre-courant de Frida Kempf

Suède, 1939. Alors que l'ombre de la guerre plane sur l'Europe, Sally Bauer, une mère célibataire de 30 ans, rêve d'un autre combat : traverser la Manche à la nage et entrer dans l'Histoire. Mais son ambition dérange. Incomprise par la société et menacée par sa propre famille, elle est confrontée à un choix déchirant : renoncer à ses aspirations ou défier l'ordre établi. Figure impressionnante de modernité que cette Sally Bauer, dont ce film relate la véritable histoire. Depuis sa relation amoureuse avec le père de son fils – un homme marié pas prêt à refaire sa vie avec elle, mais fervent allié – jusqu'à ses tentatives sportives homériques, la dame force l'admiration et se montre épatante de ténacité. Le portrait est d'autant plus galvanisant qu'on perçoit tout au long du film la complicité de la réalisatrice Frida Kempf pour révéler le courage de cette féministe avant l'heure. La comédienne Josefin Neldèn, à elle seule, vaut le détour. À partir du 13 août.

« VENEZ FAIRE LE PLEIN D'ACTIVITÉS À ASSOS EN FÊTE ! »



Rendez-vous incontournable de la rentrée co-organisé par la Ville et la Maison des associations, Assos en fête aura lieu samedi 6 septembre, de 10h à 17h au parc Razon. Catherine Dauny, adjointe au maire déléguée à la vie associative, nous en dit plus.

Quel est le programme de cette édition ?

Nous avons décidé de reconduire Assos en fête au parc Razon, qui se prête parfaitement à l'organisation de cette manifestation. Nous avons la place d'y regrouper, en un seul et même lieu arboré et sécurisé, les 184 associations participantes. Comme l'an dernier, sept thématiques vont être mises à l'honneur : activités culturelles et artistiques, sports, santé et bien-être, éducation/enfance/jeunesse/vie étudiante, solidarité/emploi/insertion, développement durable/nature et cadre de vie/animation des quartiers/patrimoine. Des animations culturelles, des démonstrations et des initiations seront proposées tout au long de la journée dans les zones culturelles et sportives : danse traditionnelle, africaine, latine, orientale, urbaine, claquettes, lindy hop, balboa, charleston… musique, chorale, gospel, espéranto… tennis, kendo, golf, aïkido, judo, monocycle, squash, badminton, viet vo dao, voitures téléguidées, etc.

Trois animations auront lieu directement sur stand : initiation gratuite aux gestes qui sauvent par la Croix rouge, jeux d'échecs géants par le Club d'échecs de Pessac, origami et écriture japonaise par Oyashina. De nombreux espaces de restauration associatifs permettront de se restaurer. À 17h30, un verre de l'amitié sera offert par la Ville pour remercier l'ensemble des associations présentes.

Pour ceux qui ne pourront malheureusement pas venir, comment faire pour trouver une activité pour la rentrée ?

Rien de plus simple ! Il suffit de se rendre sur assos.pessac.fr. Ce portail, qui regroupe plus de 260 associations pessacaises, a été conçu de manière à faciliter les recherches pour trouver une association, une activité ou une manifestation. Son moteur de recherche permet de visualiser en seul clic toutes les associations proposant par exemple du yoga ou, si l'on ne veut pas se déplacer trop loin, toutes les associations proposant des activités à proximité de chez soi, grâce à une carte interactive.

Quels services met la Ville à disposition des associations ?

À la Villa Clément V, les associations pessacaises peuvent se renseigner sur les prêts de salles et de matériel, trouver une aide pour leurs démarches, disposer d'un espace de reprographie, d'une boîte aux lettres, et bénéficier de permanences assurées par des professionnels sur des questions juridiques, de ressources humaines, etc. Chaque année, un plan de formations entièrement gratuites leur est proposé autour de différents thèmes : demandes de subventions, sensibilisation aux gestes qui sauvent, création d'une manifestation, élaboration d'un flyer, intelligence artificielle, etc. Pour permettre à un maximum de bénévoles d'y participer, ces formations seront proposées cette année en soirée. Dans une société qui change et un contexte qui s'est durci à leur égard, nous devons plus que jamais continuer de soutenir les associations, piliers du vivre-ensemble : c'est la raison d'être des 12 agents de la direction de la vie associative et événementiel, dédiés aux 350 associations actives à Pessac sans compter le personnel des directions spécialisées (culture, sport, enfance, développement social et urbain, etc.).

Plus d'infos | pessac.fr

Majorité municipale

Pessac se jette dans le grand bain, les oppositions critiquent sans se mouiller

L'inauguration de la piscine Cazalet, fin août, est une nouvelle rafraichissante. Il reste pourtant des esprits chagrins pour s'inquiéter encore du coût de ce nouvel équipement. Rassurons-les à nouveau.

Grâce aux différents dispositifs de subvention sollicités, la Ville déboursera moins de 20 millions d'euros. À ce titre, nous sommes toujours dans l'attente de la décision du département concernant une aide de 2 millions d'euros à laquelle le projet est éligible et qui ferait baisser encore la contribution de la Ville. Sans doute les conseillers départementaux sont-ils trop occupés à se demander où est passée la « manne » de la taxe départementale des droits de mutation (DMTO) pour nous répondre…

Ce projet, le plus important du mandat en termes d'investissement, a été mûrement réfléchi. On se souvient avec tendresse des piscines « tournesol », bon marché à la construction, mais que les contribuables ont payé deux fois, voire trois ou plus, en consommation énergétique et en entretien au fil des ans. Au contraire, la piscine Cazalet est une infrastructure de haute performance énergétique. La maintenance et l'exploitation du bâtiment sera remarquablement moins gourmande en chauffage, électricité, et même en eau. Le coût environnemental en sera allégé, et l'aménagement paysager procurera un habitat à de nombreux insectes, attirant à leur tour des petits prédateurs, avec une augmentation estimée de la biodiversité de 75 %. Sans oublier la dépollution préalable des sols, qui a mis fin à une contamination ancienne et insidieuse de la nappe phréatique.

Notre réflexion s'est également portée sur les usages, les populations et les secteurs. En accueillant les scolaires et les clubs, La piscine Cazalet reprendra la totalité des missions de l'ancien bassin de Caneton, vétuste, récemment fermé. Elle permettra encore, grâce à plusieurs créneaux ouverts au public en semaine et le week-end, de diminuer la pression croissante supportée jusqu'alors par le seul Stade Nautique. Une piscine, aussi, accessible au plus grand nombre : aux personnes à mobilité réduite, accueillante avec les foyers les plus modestes, les jeunes et les familles, grâce à une politique tarifaire volontariste. Des prix et des horaires que nous nous autoriserons à adapter si besoin.

Enfin, nous nous sommes jetés dans le grand bain parce que les finances de Pessac nous le permettent, étant l'une des rares communes de l'agglomération à maîtriser son endettement sans avoir augmenté l'impôt local depuis 2014. Mais peut-être les oppositions continuent-t-elles de critiquer l'équipement pour la forme, sans se mouiller ? Une question orale, lors du dernier conseil municipal, proposant un nom pour la future piscine, semble en effet indiquer que nos détracteurs adhèrent désormais au projet, et nous nous réjouissons qu'ils souhaitent – même tardivement – s'y associer.

Les élus de la majorité municipale
Contact : elusmajoritepessac@gmail.com

Groupe Réinventons Pessac ensemble

Le maire éteint la flamme

Après avoir allumé les projecteurs pour faire passer la flamme olympique à Pessac, le maire vient d'en souffler la dernière étincelle. En divisant par quatre la subvention à l'Office Municipal des Sports, il sacrifie le sport associatif sur l'autel de ses choix politiques.

Peu importe la santé, le lien social, l'éducation populaire, et des assises du sport dont le résultat était déjà acté avant même la première réunion. À l'heure où l'héritage des Jeux devrait irriguer les associations, le maire distribue les subventions à sa guise. Les clubs ne sont pas dupes : derrière les assises du sport, il n'y avait qu'une opération de communication. Et derrière les discours enflammés, la réalité est glaciale : à Pessac, le sport pour toutes et tous n'est plus une priorité, juste une variable d'ajustement pour un maire en campagne. Nous dénonçons une politique à court terme, injuste et excluante.

Le sport mérite mieux qu'un coup de com'. Triste flamme, triste vision.

Jean-Paul Messé (Citoyen) – Sylvie Bridier (Parti Socialiste) - Philippe Cernier (Citoyen) – Alhadji Bouba Nouhou (Citoyen) - Anne-Marie Tournepiche (Citoyenne) – Cédric Terret (Citoyen) - Élodie Cazaux (Citoyenne) – Benoist Remégeau (Citoyen) – Murielle Courtaud (Citoyenne)

reinventonspessac@gmail.com

06 11 99 52 73

Groupe L'Écologie pour Pessac, solidaire et citoyenne

Sécurité sans démocratie ?

Notre maire s'enferme dans une logique sécuritaire préoccupante. En conseil, les discours musclés dominent. Le journal municipal se glorifie que Pessac soit dans le classement des villes les plus sûres fait par Valeurs actuelles, média plusieurs fois condamné pour incitation à la haine et fake news.

Plus grave, des associations en désaccord avec la Ville ayant saisi le tribunal administratif, se voient supprimer leurs subventions. Des habitants alertant sur les dangers de leur avenue sur des draps accrochés à leurs clôtures sont, eux, menacés de procès-verbaux.

La sécurité est un enjeu, certes, mais elle ne doit jamais servir de prétexte à réduire le débat ou faire taire la contestation. Une ville vivante ne se construit pas sur la peur et l'alignement forcé, mais sur le pluralisme et le respect du droit.

Laure Curvale (EELV-Les Écologistes),
Michaël Ristic (EELV-Les Écologistes),
Christel Chaineaud (Citoyenne)

Contact : ecologiepourpessac@gmail.com

Unis pour Pessac

Le discours et la réalité

Peu importe le sujet c'est toujours le même schéma. Une concertation mise en place par le Maire qui pourrait se résumer par la formule : je vous écoute si vous êtes d'accord avec moi !

Qu'il s'agisse de la circulation dans le quartier Chiquet Fontaudin ou sur l'avenue Cordier, des Assises du sport, de la Maison Municipale du Monteil … les sujets sont nombreux pour lesquels le Maire a décidé des conclusions avant même le début les concertations.

Nous faisons le choix d'une autre méthode en venant vous rencontrer pour vous redonner la parole. Depuis plusieurs semaines, nous nous rendons chez vous, pour recueillir vos propositions pour la ville de Pessac et pour votre quartier.

Lutte contre les cambriolages, sport, culture, propreté, parentalité autant de sujets qui touchent à notre quotidien et sur lesquels nous souhaitons vous redonner la parole. Vous pouvez participer en ligne : www.unis-pour-pessac.fr/questionnaire

A vous la parole !

Benoît Grange, Cendrine Pouvereau-Charrié (citoyenne), Patrick Chavarot (citoyen), Stéphane Comme (citoyen), Valérie Wastiaux-Guidicelli (citoyenne).

Contact : unispourpessac@gmail.com

C'est NOUVEAU !

Vous venez de créer ou reprendre un commerce ? Vous créez une activité artisanale ?
Signalez-vous auprès de la direction emploi, commerces, artisanat :
commerce@mairie-pessac.fr ou 05 57 93 63 45
Sous réserve d'emplacements disponibles et du respect de la charte éditoriale du OP !



Les camarades du goût

Bien manger au travail ne doit plus être un luxe, mais une évidence ! C'est de ce constat que sont partis Thomas et Florian, d'abord avec la fabrication de repas proposés sur commande aux entreprises et livrés directement sur site, puis avec l'ouverture depuis peu d'un restaurant. *« Nous proposons des repas savoureux, équilibrés et abordables, conçus à partir de produits frais, locaux et de saison. Nous pouvons accueillir une quinzaine de convives à l'intérieur et une quarantaine en terrasse. Nous proposons aussi une offre à emporter, comprenant notamment des sandwichs réalisés avec un maximum de produits faits maison tels que le confit d'oignon ou le pesto ».*

87, avenue du Général Leclerc
Du lundi au vendredi, de 12h à 14h30
05 40 12 91 87 - lescamaardesdugout@gmail.com
lescamaradesdugout.com

Seyna Beauty

Esthéticienne de formation, Seyna vous accueille dans son institut pour divers soins : massages relaxants, soins du visage, madérothérapie (technique colombienne de massage qui aide à lisser le grain de peau et à casser la cellulite grâce à l'action d'outils en bois), épilations à la cire, brow lift (réhaussement de cils), extension de cils, ongles (les vendredis et samedis) et maquillage. *« Je propose des cours d'auto-maquillage en individuel ou en groupe, déjà constitués ou non. Je me déplace pour maquiller sur les mariages, cérémonies, défilés de mode, etc. Le samedi soir, je mets régulièrement mon salon à disposition d'entrepreneuses qui officient dans le secteur de l'esthétique pour venir présenter leur projet ».* Pendant les vacances scolaires, Seyna propose aussi des ateliers soins du visage, à base d'eau et de produits naturels, aux petites filles et aux adolescentes.

37, avenue du Général Leclerc
Sur RDV uniquement, du mardi au samedi, de 10h à 18h (sauf le mercredi après-midi)
06 61 03 79 67





The Originals Bordeaux Sud Pessac

Vous recherchez un logement pour être auprès d'un membre de votre famille hospitalisé à Haut-Lévêque ? Vous êtes en déplacement professionnel à Pessac ou êtes à la recherche d'un logement pour visiter la région ? Idéalement située à quelques minutes à pied de la gare de l'Alouette qui dessert Bordeaux en 10 minutes et le bassin d'Arcachon en 45 minutes, la résidence appart'hôtels The Originals propose 76 studios de 2 à 4 personnes, qui disposent chacun d'une cuisine équipée. *« Une laverie, une salle de sport, une salle de séminaire et un parking en sous-sol sont en outre à la disposition des résidents. Nous proposons également un service bar, petit-déjeuner, une offre snacking et des tarifs dégressifs en fonction de la durée du séjour »* explique Séverine Poupaert, directrice de l'établissement.

95, avenue du Haut-Lévêque
Ouverture la 3e semaine de juillet, 7 jours sur 7, 24h sur 24
Réservation sur theoriginalshotels.com et sur les plateformes de réservation

Ville de
PESSAC
pessac.fr

un été à Pessac



Demandez le programme